

Délibération du conseil municipal



L'an deux mil dix, le 10 mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 17 heures 35, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Madame Marie-Christine Tardy

Date de la convocation : le 4 mai 2010

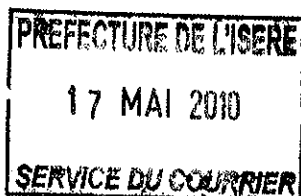
Délibération
n°2010-05-10/0011

Nombre de conseillers :
en exercice : **33**

présents : **28**

votants : **32**

Adoptée
à l'unanimité



Présents : MM. Mmes M.C.Tardy, M. Alloto, V. Aussedat, J. Baillieux (de 19h00, pendant la présentation du dossier n°1, jusqu'à la clôture de la séance à 21h20), M. Bernard, J.P. Blanc, A. Bonnevey-Braillon, J.X. Boucherle, P. Cardin, E. Cheminot, C. Damiron, T. Feret, M. Fraysse, C. Friedman, M. Gnansia, D. Guiguet (de 17h35 jusqu'au dossier n°11, et pour les dossiers n° 29 et 30), C. Hanna (de 17h35 jusqu'au dossier n°11), A.L. Husson, J. Jankowski, J.B. Launay (de 18h30, pendant la présentation du dossier n°1, jusqu'à la clôture de la séance à 21h20), C. Lecoœur, M.O. Novelli, V. Petrone, J.C. Peyrin, J.F. Roux, A. Soufi, L. Vadon (de 17h35 jusqu'au dossier n°11, et pour les dossiers n° 29 et 30), H. Viard Gaudin

Pouvoirs : MM. Mmes C. Allemand à M.C. Tardy, J. Baillieux à V. Petrone (de 17h35 à 19h00, pendant la présentation du dossier n°1), D. Guiguet à A. Bonnevey-Braillon (du dossier n°12 jusqu'au dossier n°28, et du dossier n°31 jusqu'à la clôture de la séance à 21h20), C. Hanna à C. Damiron (du dossier n°12 jusqu'à la clôture de la séance à 21h20), J. Joannon à J. Jankowski, J.B. Launay à J.C. Peyrin (de 17h35 à 18h00, pendant la présentation du dossier n°1), C. Rochet à M. Bernard, L. Vadon à T. Feret (du dossier n°12 au dossier n°28, et du dossier n°31 jusqu'à la clôture de la séance à 21h20), P. Vauquois à M. Fraysse

Absente : Mme C. Ronin

Secrétaire de séance : M. J.P. Blanc

Objet : Création du budget annexe « Inovallée et zones associées » et vote du budget primitif 2010

Le rapporteur rappelle que par délibération du 29 mars 2010, le conseil municipal a mandaté Madame le Maire pour étudier la possibilité de créer un budget annexe dédié aux opérations futures de la commune sur « Inovallée » et zones associées et afin d'identifier les efforts engagés et les équilibres économiques en toute transparence dans un objectif de redynamisation de ces zones et pour laquelle il a été décidé de lancer sur les secteurs prioritaires une étude économique et urbaine.

Ce budget va donc retracer l'ensemble des écritures comptables sur des opérations de portage foncier (achat et revente) avec quelques études et travaux de revalorisation du patrimoine le cas échéant.

Ce budget annexe est un budget de type aménagement concerté (BAC) établi selon la nomenclature M14 en comptabilité de stock.

La date d'effet de création de ce budget annexe est fixée à la date exécutoire de la présente délibération.

.../...

Pour 2010, la ville a l'opportunité d'acquérir deux bâtiments estimés à 927 000 €. Aussi, il convient de transférer les crédits inscrits au budget principal pour l'étude économique et urbaine sur ce budget annexe.

Il est ainsi proposé de voter le budget primitif 2010 y afférent qui s'équilibre de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 040 000.00 €	1 040 000.00 €
Investissement	1 035 000.00 €	1 035 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la création du budget annexe « Inovallée et zones associées » à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

APPROUVE le budget primitif 2010 établi par chapitre, de ce budget annexe tel qu'il est présenté en annexe de la présente délibération.



Fait à Meylan, le 10 MAI 2010
Le Maire,
Marie-Christine Tardy

Je soussignée, Marie-Christine Tardy,
Maire de la Commune de Meylan,
certifie, sous ma responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte

Fait à Meylan, le 18 MAI 2010

Pour le Maire par délégation,
Christophe Marcoux,
Directeur général des services